

Commande publique – Marchés publics sans publicité ni mise en concurrence

**DECISION DU MAIRE N°2022-033**  
**Construction d'un hangar de stockage**

Le maire de Saint-Augustin,  
Vu le code de la commande publique,  
Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-050 en date du 30 juillet 2020 délégrant certains de ses pouvoirs au maire et notamment celle portant le numéro 4 lui permettant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 et notamment la dérogation aux règles de procédure et de publicité pour les travaux en dessous de 100 000 € H.T. et les lots de marché public de travaux dont le montant est inférieur à 100 000 € H.T.,

Considérant la nécessité de construire un hangar de stockage complémentaire dédié aux services techniques dans le cadre d'un marché alloti :

- Lot 1 : Terrassement – V.R.D.
- Lot 2 : Gros œuvre
- Lot 3 : Charpente – Couverture métalliques
- Lot 4 : Dalles alluminium
- Lot 5 : Electricité

Considérant les contacts et informations prises auprès des sociétés :

- AREV T.P. établie à JARNAC
- BTP PARIOLLAUD établie à SEMUSSAC
- BARCONNIERE CONSTRUCTIONS METALLIQUES établie à NONTRON
- DALLE 17 établie à SAINTES
- LABBE HERBELOT établie à PONS

DECIDE d'attribuer les lots de travaux du présent marché comme suit :

- Lot 1 : Terrassement – V.R.D. à AREV T.P. établie Basse rivièrte lartigue à JARNAC pour un montant hors taxe s'élevant à 33 962.10 €
- Lot 2 : Gros œuvre à BTP PARIOLLAUD établie 10 route de Bordeaux à SEMUSSAC pour un montant hors taxe s'élevant à 25 135.75 €
- Lot 3 : Charpente – Couverture métalliques à BARCONNIERE CONSTRUCTIONS METALLIQUES établie ZI du Goulat à NONTRON pour un montant hors taxe s'élevant à 45 845.00 €
- Lot 4 : Dalles alluminium à DALLE 17 établie ZAC de Recouvrance – Rue Pierre et Marie CURIE à SAINTES pour un montant hors taxe s'élevant à 1 473.75 €
- Lot 5 : Electricité à LABBE HERBELOT établie 7 Cours d'Alsace-Lorraine à PONS pour un montant hors taxe s'élevant à 4 786.25 €

Publication du

Fait à ST AUGUSTIN, 27/04/2022

Le Maire,

Le Maire,

Gwennaëlle DOHIN-PROST

Gwennaëlle DOHIN-PROST

AR RECEPTION PREFECTURE Sous le n° 017-211703111-20220427 -2022_033DEC Reçu le
--